

ECOLE MATERNELLE LES JACINTHES
Compte rendu du Conseil d'école du 4/11/2025 (18h30-20h30)

Participants :Municipalité:

Mr Truelle

Enseignantes:

Madame Levet directrice de l'école, Mmes Le Mée, Lallemand et Bertrand

Représentants des parents d'élèves :

Mmes Delahaye, Beaujoin(CAAP) et Mmes Exposito, Mahamdia (FCPE)

1. Règlement intérieur : Applicable pour l'année et signé par les 2 parents

Nous ferons quelques ajouts au précédent règlement :

- Rajouter que les gourdes sont interdites dans les sacs des enfants pour des questions d'hygiène. Des verres sont à disposition dans les classes et pendant la récréation si besoin.
- Mettre en gras la phrase indiquant que les parents doivent être joignables à tout moment de la journée
- Le règlement est à conserver à la maison

2. Travaux :

Sécurité aux abords de l'école :

Mr Truelle nous indique le passage de la police municipale de temps en temps.

Les parents ont tendance à ne pas respecter les règles de stationnement aux abords de l'école et la présence des policiers permet un réajustement. Mme Levet indique que c'est important de continuer à les faire intervenir de temps en temps aux entrées ou aux sorties de l'école.

Disparitions de matériel dans l'école : Depuis plusieurs années nous constatons des disparitions de matériel dans l'école. Un appareil photo, une imprimante avec ses cartouches pour l'année, une échelle de motricité, des cahiers.... Suite à certaines disparitions, la mairie nous avait octroyé un budget exceptionnel pour que l'on puisse racheter les cahiers pour l'année. L'an dernier une échelle de motricité a disparu du local de rangement qui est fermé à clé. Celle-ci nous manque pour notre parcours de motricité et elle coute chère (150 euros). Un escabeau s'est également volatilisé. Cette année durant l'été c'est du petit matériel rangé dans les placards de la classe qui a disparu (bouteilles de gouache et d'encre). Mmes Levet et Le Mée qui avaient fait le pointage du matériel pour ne recommander que le nécessaire ont du passer une commande en urgence en septembre pour couvrir leurs besoins. C'est très embêtant car nous ne pouvons pas tout mettre sous clé et nous ne pouvons pas racheter en continu du matériel qui disparaît.

Mr Truelle nous dit qu'il est possible de sécuriser les placards des classes, nous allons en faire la demande.

Festivités de l'année : Mme Levet fait une demande pour décaler le marché de Noël d'une journée. Ainsi il se déroulera le jeudi 11 décembre à la même heure. Il y aura deux ateliers de pâtisserie le lundi pour les classes de Mme Bertrand et les classes du bas. Mme Levet va envoyer une demande en urgence à la mairie pour indiquer le changement. La mairie nous autorise à organiser ce marché de Noël, comme chaque année. Nous demandons également des barnums, des tables et des lumières. Nous remercions la mairie pour ce prêt de matériel.

Lors de cette fête, il y aura également le festival du livre et un atelier maquillage et fabrication de cartes organisé par les animateurs.

Demande de fabrication de casiers en bois : Mme Levet demande à Mr Truelle s'il y a un menuisier à la ville. Il nous le confirme. Concernant la fabrication de ces casiers, il faut que les maîtresses prévoient un schéma avec les dimensions et que Mme Levet fasse une demande de travaux afin de voir si c'est réalisable.

Mme Levet fait cette demande pour les 4 classes afin de remplacer les pochettes à chaussons qui ne sont pas solides. Mme Levet avait ce type de casier dans son ancienne école de Meudon (casiers fabriqués par le menuisier de la ville). La demande sera faite rapidement.

Mutualisation du matériel des classes par le Périscolaire : Nous avons eu quelques problèmes avec les animateurs qui prennent le matériel des classes et ne le remettent pas en place.

Lors de la rénovation de l'école, Mme Levet a meublé une 5^{ème} classe (pour pallier une ouverture future). Cette classe est utilisée depuis 4 ans par le Périscolaire le mercredi. Les maîtresses meublent leur classe avec du matériel présent

dans l'école et peuvent changer quand elles le désirent. Ce fut le cas avec des tables prises dans cette classe par Mme Lallemand qui en avait besoin pour son fonctionnement quotidien. Le Périscolaire ne voulait pas que la maîtresse prenne ces tables. La maîtresse a dit aux animateurs qu'ils pouvaient utiliser ces tables, mais qu'il fallait les remettre dans sa classe après utilisation.

Mme Levet a conseillé également à Mme Lopez de recommander du matériel si elle n'en a pas assez.

Mr Truelle indique qu'il y a une chartre pour la mutualisation du matériel.

Nous espérons que tout va être réglé dorénavant.

Copeaux :

Nous remercions la mairie pour avoir livré les copeaux en septembre.

Ils sont plus gros que les anciens, mais nous les trouvons mieux.

Il y a eu une livraison suffisante pour boucher les trous. Nous avons également changé les règles de cour afin de préserver les copeaux le plus possible.

Une partie gros jeux de constructions (polydrons géants) sous le préau. Ainsi les enfants n'utilisent plus les polydrons comme des pelles dans les copeaux.

Les camions et voitures sont dans le jardin (côté pelouse). Ainsi les copeaux ne passent pas d'un endroit à l'autre dans la cour.

Nous trouvons même qu'il y en a moins dans les poches des enfants !

2. Bilan de la rentrée :

Cette année nous fonctionnons avec 3 ATSEMS. Un roulement est organisé en début d'année.

Concernant les effectifs, ils sont assez stables sur les Jacinthes depuis plusieurs années : on varie entre 90 et 100.

Cette année nous avons 35 PS et 13 GS avec Mme Levet et Le Mée, 22 élèves en MS avec Mme Lallemand et 6MS et 18 GS avec Mme Bertrand.

Les récréations se font en communs matin et après-midi.

Il y a un changement d'organisation les après-midis pour les GS : tous les GS de l'école sont regroupés en bas de 13h45 à 14h45 pour un travail avec les 3 enseignantes (Levet/Le Mée, Bertrand) autour de la phonologie, écriture et mathématique.

Les récréations sont : 10h45/11h15 pour le matin et 15h45-16h15 pour les après-midis.

2 services de cantine sont organisés par les animateurs : le premier avec les PS à 11h30 et le second à 12h15/12h25 pour les MS/GS.

Concernant les dortoirs, les PS sont couchés entre 12h30 et 12h45 et les MS eux à 13h15.

Investissements :

Chaque année nous avons la possibilité de faire une demande d'investissement auprès de la mairie pour du gros matériel type vélos, meubles... Cette année Mme Levet a fait une demande pour des jeux de cour : les polydrons géants (qui permettent aux enfants de faire des grandes constructions), des tricycles et draisennes et une grosse enceinte. Nous avons pu tout commander. Nous remercions la mairie pour cela.

Pour l'année 2026, Mme Levet a fait une demande de gros tapis de motricité (les nôtres sont trop usés) et elle continue à demander des tricycles et des draisennes pour renouveler notre stock et permettre à un maximum d'enfant de faire du vélo en même temps).

3. Questions diverses :Spectacle : Cette année nous réaliserons un spectacle. Nous avons l'autorisation de l'organiser au gymnase Léo Lagrange comme les autres fois). Nous remercions la mairie pour cela.

Il y aura des danses et des chants. Concernant les costumes, nous partons sur le même fonctionnement qu'avant, à savoir : les enfants seront habillés avec un legging et un tee-shirt (demandé aux familles) puis nous réalisons une jupe, un boléro et autres accessoires en plus. Les jupes sont déjà en cours de réalisation par mamie Panpan (la maman de Mme LEVET). Des séances de couture seront sûrement organisées au printemps pour finaliser les costumes ou les assembler. Nous aurons certainement besoin de petites mains pour nous aider.

Prochain conseil d'école :

Nous changeons la date en raison des élections municipales. La date fixée est : le mardi 10 mars à 18h30 à l'école.